

BUREAU DE COMMUNAUTE Séance du jeudi 3 mars 2016 à 18h00, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS	DORD Dominique
AIX LES BAINS	BERETTI Renaud
AIX LES BAINS	FRUGIER Michel
AIX LES BAINS	CASANOVA Corinne
BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
BOURGET DU LAC	FRANCOIS Marie-Pierre
BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	FALCETTA Nicole
DRUMETTAZ CLARAFOND	JACQUIER Nicolas
GRESY SUR AIX	CLERC Robert
MERY	BOUVIER Eudes
LE MONTCEL	EICHENLAUB Jean-Christophe
MOUXY	FAZIO Salvator
ONTEX	CURTILLET Jacques
PUGNY CHATENOD	MASSONNAT Jean-Guy
SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard
TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude
TREVIGNIN	GONTHIER Gérard
VIVIERS DU LAC	AGUETTAZ Robert

ABSENTS EXCUSES :

VOGLANS	MERCIER Yves
---------	--------------

AUTRES PARTICIPANTS :

M. GOUDOUNEIX Michel	Directeur général des services
M. GIMOND Frédéric	Directeur général adjoint
Mme REVOL Martine	Directrice de cabinet
M. DIDIER Fabien	Responsable service Déchets
M. BERGER Christian	Responsable Maîtrise d'ouvrage
Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle	Responsable juridique
Mme QUAY THEVENON Eline	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 25 février 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 32 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 8 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 19 présents et 19 votants en début de séance.

Robert Clerc est désigné secrétaire de séance.

DÉCHETS

Achat de broyeurs à végétaux - Demande de subventions

En 2011, Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget s'est engagée dans un programme local de prévention des déchets dont le but était de réduire de 7 % la production de déchets d'ici 2015 et de réduire la toxicité des déchets. La lutte contre le brûlage des déchets végétaux, la promotion de l'autogestion des déchets végétaux par les particuliers à leur domicile est inscrite dans ce programme. Cela demeure un axe fort du programme de prévention tant du point de vue de l'augmentation des tonnages traités en déchetteries (x 3 en 15 ans) et du coût résultant pour la collectivité (330 000 € en 2015)

Au cours de l'automne 2015, Grand Lac a loué un broyeur et l'a mis à disposition d'un groupement de communes pour une utilisation par les services techniques et les usagers. Cette expérience a été accompagnée d'une importante communication auprès des habitants (démonstration de broyage en déchetterie et dans les communes, porte-à-porte sur les techniques douces de jardinage, communication via les relais d'information des communes.) L'accompagnement réalisé auprès des communes (formation des services techniques au broyeur, information des secrétaires de mairie) a permis une bonne appropriation de ce nouveau dispositif. Suite à cette première phase test, le retour des communes et des usagers a été très positif. La deuxième phase test a lieu du 22 février au 2 mai 2016.

Compte tenu de ces résultats, la création de plusieurs groupements de communes est envisagée, avec des broyeurs qui seraient acquis par Grand Lac. Ces broyeurs serviront aux services techniques des communes mais également aux usagers, pour la gestion des déchets végétaux in situ. L'enveloppe budgétaire pour l'achat de trois broyeurs s'élèverait à environ 36 000 € HT répartis sur 3 ans.

Des crédits sont disponibles par l'ADEME pour financer ce matériel (50% du montant HT), l'aide sera majorée du fait que Grand Lac est engagée dans la démarche « Territoire Zéro déchets Zéro Gaspillage ».

La commission déchets du 18 Février 2016 a émis un avis favorable à cette proposition.
Les crédits seront imputés sur la section d'investissement (139-04 Autres équipements déchets).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE le Président à demander les subventions correspondantes à l'ADEME,
- SOLLICITE une dérogation pour lancement de la commande en anticipation aux éventuelles décisions d'aide,
- AUTORISE le président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette demande de financement.

Aix-les-Bains, le 3 mars 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 20
- Présents : 19
- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Déchets - Achat de broyeurs à végétaux - Demande de subventions

Date de transmission de l'acte : 07/03/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 07/03/2016

Numéro de l'acte : d1269 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160303-d1269-DE

Date de décision : 03/03/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement